

Dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : 08 11 88 22 00
réf ext : 30002450256592

Contact : votre conseiller Yéli
courriel : relationclientpro@yeli.fr
Tél : 04 76 84 38 00
Vos démarches en ligne sur moncompte.yeli.fr

SARL LE MAS DES PONTS D'ARLES
10 AVENUE DES PRES D'ARLAC
30300 FOURQUES

Votre référence à rappeler : 21 104

contrat n° 22082

client titulaire	SARL LE MAS DES PONTS D'ARLES
espace de livraison	Le Mas des Piboules 10 ch de Courtois FOURQUES
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes CU
version	courtes utilisations
puissances souscrites	P : 60 kVA HPH : 60 kVA HCH : 60 kVA HPE : 60 kVA HCE : 60 kVA
type de compteur	sans objet
date d'échéance	31/08/2024
puissance réduite	60 kVA

facture n° 1912597S du 21/05/2024

électricité du 17/04/2024 au 18/05/2024 : 8 237 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 39 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	276,45 €
sous-total fourniture	511,91 €
total HT	788,36 €
TVA	196,33 €
autres taxes	193,27 €

total TTC 1 177,96 €

Facture à régler avant le 05/06/2024

Date approximative de la prochaine facture ... 01/06/2024

votre règlement

Comment payer votre facture ?

Nous vous proposons plusieurs moyens de paiement, au choix :

- **prélèvement automatique** : contacter votre conseiller dont les coordonnées figurent en en-tête de votre facture.
- **Espèces** : rendez-vous en bureau de Poste muni de votre facture.
- **Chèque** : envoyer votre chèque établi à l'ordre de GEG SE à : GEG SE - BP183- 38042 Grenoble Cedex 9.
- **Carte bancaire (via internet)** : sur le site <https://monagence.geg.fr>
- **Virement** : indiquer obligatoirement le N° de votre facture dans le libellé du virement, adressé à : IBAN FR76 3000 3035 7400 0200 0672 607

SOGEFRPP Domiciliation bancaire : Banque Société Générale AURA

votre talon de paiement

Nom du client	: SARL LE MAS DES PONTS D'ARLES
Adresse de livraison	: Le Mas des Piboules 10 ch de Courtois 30300 FOURQUES
Référence du compte client	: 3616
Référence de la facture	: 1912597S
Montant à payer	: 1 177,96 €

accès au réseau					
part fixe				€ / kVA / an	montant en €
prime fixe du 1 avril 2024 au 30 avril 2024 (puissance réduite de 60 kVA - 1 mois)				14,67	73,35
part variable				€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	
du 17/04/2024 au 18/05/2024				compteur n° 501188-24502565	
HPE	369 709	373 316	1	3 607	0,0237 85,49
HCE	191 133	195 763	1	4 630	0,0172 79,64
prestations					montant en €
frais de gestion du 1 avril 2024 au 30 avril 2024					16,65
composante de comptage du 1 avril 2024 au 30 avril 2024					21,32
sous-total HT accès au réseau					276,45
fourniture					
part variable				€ / kWh	montant en €
BT+ prix personnalisé HPE				3 607 kWh	0,07221 260,46
BT+ prix personnalisé HCE				4 630 kWh	0,01026 47,50
CEE				8 237 kWh	0,0044 36,24
capacité HPE				3 607 kWh	0,00 0,00
capacité HCE				4 630 kWh	0,00 0,00
écrêtement ARENH				8 237 kWh	0,01994 164,25
écrêtement ARENH capacité TH				8 237 kWh	0,00042 3,46
sous-total HT fourniture					511,91
total HT					788,36
taxes et contributions			assiette	taux	montant en €
cspe			8 237	0,0205 € / kWh	168,86
cta			111,32	21,93 %	24,41
tva			981,63	20,00 %	196,33
total TTC					1 177,96

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz)

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Energie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)